

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 7 OCTOBRE 2024

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 7 octobre 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre les projets de règlement n^{os} 1270-78, 1275-328 et 1277-23 à une consultation publique quant à leur objet et aux conséquences de leur adoption.

Présences :

Le maire M. Guy Pilon, la conseillère M^{me} Karine Lechasseur ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand, Paul Dumoulin.

Absences :

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma et Diane Morin.

Sont également présents :

La directrice générale adjointe M^{me} Mélissa Côté, la directrice du Service de l'aménagement du territoire M^{me} Marie Claude Gauthier et la greffière M^{me} Zoé Lafrance.

En début d'assemblée, M. Guy Pilon mentionne que le conseil a adopté le 3 septembre 2024 les projets de règlement n^{os} 1270-78, 1275-328 et 1277-23. Il demande ensuite à M^{me} Gauthier d'expliquer aux personnes présentes la nature de ces projets de règlement.

Projet de règlement n° 1270-78 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin :

- de retirer l'orientation d'aménagement « Favoriser le développement industriel » pour le lot 1 674 100 et changer son affectation « Industrie mixte (I-M) » pour « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) »;
- d'ajouter le lot 1 674 110 aux territoires assujettis à un PIIA;
- d'intégrer les lots 1 674 100 et 1 674 110 au PPU du quartier de la Gare sous l'affectation « Résidentielle de densité élevée » et les ajouter au territoire d'étude assujetti à des mesures particulières concernant le stationnement.

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1275-328 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin :

- de créer la zone H5-314 à même la zone C4-314 et une partie de la zone H1-313 afin de permettre les habitations multifamiliales;
- d'ajouter la grille des usages et normes de la nouvelle zone H5-314;
- d'abroger la grille des usages et normes de la zone C4-314.

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1277-23 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 1277 afin d'assujettir la nouvelle zone H5-314 aux objectifs et critères d'aménagement applicables au quartier de la Gare »

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ces projets de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer sur lesdits projets de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre, l'assemblée est levée à 18 h 43.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière